









Projet de Sécurité Alimentaire pour les Exploitations Familiales de Basse Guinée (SABG)

Fiche technique 3: les cultures associées

I. Définition

La mise en place de cultures associées est une pratique ancestrale utilisée en Basse Guinée. Les semis peuvent être simultanés ou espacés dans le temps. Ces associations permettent de valoriser les cultures et de permettre un approvisionnement échelonné des récoltes.

II. Objectifs

La mise en place de cultures associées est directement favorable pour :

- La gestion de la ressource en eau disponible.
- La fertilité et la conservation du sol
- La gestion de la biodiversité

III. Description

La mise en place de cultures associées consiste à mettre en présence plusieurs cultures sur une même parcelle. L'association de ces cultures doit être raisonnée.



Figure 1 En association :Patate douce, manioc, petits piments, basilic, tomates et aubergines

IV. Performances

Environnementales:

- Diversification des cultures.
- Moins de risques sanitaires sur les cultures.
- le sol n'est jamais nu.
- Les résidus de culture fertilisent le sol.

<u>Sociales</u>

- Diminution des périodes de soudure.
- Variété des produits alimentaires.
- Un seul désherbage manuel, gain de temps.

Economiques

- Echelonnement des récoltes.
- Garantie de récolter tout ou partie des cultures

V. Risques et contraintes

- La divagation des animaux en saison sèche empêche les cultures associées pluriannuelles (pois d'Angole, petits piments)

VI. Recommandations et Commentaires

- Dans la région de Benna, les cultures associées sont parfaitement adaptées aux systèmes vivriers. Une même parcelle fournit des produits alimentaires échelonnés et variés (maïs, riz, sésame, mil, sorgho, pois d'Angole, petits piments, arachides).